



COMPTE RENDU DU BUREAU DU 10 FÉVRIER 2022

VISIOCONFERENCE 17H45

Les participants : Bernard TOMASINI, Président, Richard THIERY, élu délégué au Conseil de Développement et Démocratie de proximité, François-Xavier KOEMPGEN Directeur CASA, Jean-François CARRASCO, Vice-Président Délégué CAP AZUR, Laurence BRIFFA, Vice-Présidente du Groupe thématique TRANSPORTS -DÉPLACEMENTS, Thierry LESPINASSE, Vice-Président du Groupe thématique Aménagement du Territoire, Patrick DELALANDRE, Vice-Président du Groupe thématique Économie Emploi, Annaelle DENOUX, Apprentie.

1. Validation du compte rendu du Bureau du 13 janvier 2022

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2. Présentation du rapport d'activité 2020-2021 du CDD

Projet du rapport actualisé après la réunion du Comité de coordination.

Les textes prévoient la présentation au Conseil Communautaire d'un rapport d'activité du Conseil de Développement. Le projet de rapport porte sur les années 2020 et 2021. En effet, 2020 a été une année de renouvellement, à la fois des conseils municipaux et communautaires, et donc aussi du Conseil de Développement.

L'essentiel de ce rapport :

- L'année 2020 est un nouveau départ avec le renouvellement de sa composition, la création d'un collège de personnes qualifiées et l'approbation d'un cadre de coopération avec la CASA.
- Malgré la crise, le CDD a maintenu son activité. Les groupes de travail et le Bureau se sont réunis, le plus souvent en distanciel, pour travailler sur les sujets qui concernent les compétences communautaires. Il a innové en se dotant d'une plateforme de concertation et d'une newsletter, CDD Actu.
- Il joue un rôle actif sur le territoire. **Au niveau local**, en organisant des événements pour réunir les acteurs locaux – **Le littoral du 21ème siècle** -, en participant à des commissions communautaires et en intervenant dans les médias locaux. **Au niveau national**, il joue un rôle important au sein de la Coordination Nationale des CDD, et auprès de la représentation nationale.
- Avec d'autres CDD, il pilote la création d'une coordination régionale.

Ce projet de rapport est approuvé. La présentation reprendra l'essentiel sous forme de vignettes synthétiques.

3. Feuille de route

- [Retour sur le colloque de 2020 « Le littoral du 21eme siècle »](#)

L'intégralité des débats a été retranscrite. Une synthèse de 8 pages a été rédigée. Il en ressort notamment un état des lieux de l'effet du changement climatique, des incidences en matière de risques, de la présentation des initiatives et des solutions imaginées par les acteurs locaux.

- Utilisation des outils juridiques qui permettent de préserver la biodiversité (contrat de baie, STERE).
- Renforcement des zones de mouillage.
- Utilisation de la démarche de révision du SCOT pour porter la problématique littorale, faire un SCOT maritime.
- Transfert au nord des infrastructures liées à la mobilité, et appui sur le projet LNPCA.
- Piste cyclable sur pilotis.
- Transformation des routes automobiles en zones tampons entre la terre et la mer.
- Santé : être davantage dans la prévention des risques psychologiques.
- Tourisme : continuer à proposer une « offre plage » mais la diversifier avec une offre parallèle.

Il est décidé de compléter la synthèse en mettant davantage en valeur les préconisations environnementales. Ce travail sera ensuite partagé sur la plateforme avec l'ensemble des membres afin de recueillir leurs réactions.

Par ailleurs, il est demandé d'étudier les modalités de création des parcs naturels et aires marines protégées.

- [Démarche CASA 2040](#)

À ce stade, les groupes de travail n'ont pas encore identifié les thèmes qu'ils souhaiteraient voir traités dans cette démarche. La CASA finalise le diagnostic territorial. Il sera présenté aux membres du CDD vers la fin de mois de mars, en Assemblée Plénière. Une lettre de saisine va être adressée au CDD.

- [Enquête publique sur la « Ligne Nouvelle PROVENCE COTE D'AZUR](#)

Ce projet de Ligne Nouvelle est ancien. Il a pris plusieurs formes et fait l'objet de plusieurs consultations.

Entre **2005 et aujourd'hui**, plusieurs étapes de consultation ont été conduites comme par exemple : la concertation de **2011** sur les fuseaux de passage, celle du public de **2013 et 2014** sur la priorisation des zones de passage, celle de **2019** sur les phases 1 et 2 du projet remanié, et dernièrement la concertation complémentaire de **2020-2021**.

Compte tenu de l'évolution en profondeur du projet (objectifs et aménagements proposés), le **9 décembre 2021**, les Préfets des départements des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône et du Var ont décidé de le soumettre à l'enquête publique.

Sur la question ferroviaire, le CDD a émis un avis **en 2014, puis en 2016**, un avis d'information (un courrier) sur la Ligne Nouvelle.

En octobre 2021, la CASA a délibéré favorablement sur le projet tel que présenté à l'enquête publique.

Afin que le CDD puisse jouer son rôle et se plonger à nouveau dans ce dossier qui est déterminant en termes d'aménagement, les éléments nécessaires à la réflexion ont été demandé aux services de la CASA

Sylvie PONTIUS, Directrice Adjointe à la Direction Adjointe Mobilité Déplacements Transport) a transmis la délibération prise par la CASA le **8 octobre 2021** qui approuve le projet tel que présenté à l'enquête publique et demande que la phase 2 soit anticipée. La délibération est en pièce jointe.

4. CDD actu

Il avait été décidé de publier une lettre tous les deux mois. Pour celle de février, il est demandé aux VP de proposer du contenu. Il est aussi suggéré que cette newsletter puise des articles sur Webtimedias.

5. Festival « souffleurs d'avenir » - Participation du CDD

Ce festival aura lieu le week-end **du 20 et 21 mai 2022**. Le Bureau du CDD valide sa participation. Monsieur LESPINASSE, Vice -Président du groupe Aménagement du Territoire en sera le chef de file pour l'organisation de la participation du CDD de la CASA. Le thème abordé en 2022 est « l'alimentation du futur : on mange quoi demain ? ». Le CDD devra étudier comment connecter sa participation avec ce thème, et notamment approcher la notion des circuits courts.

6. Questions diverses

- La France accueillera les jeux olympiques en 2024. Monsieur Philippe MANASSERO, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes a sollicité le CDD pour présenter la démarche de labellisation « Terre de Jeux » aux Maires de la CASA. Le CDD prépare un courrier à Monsieur LEONETTI pour permettre à Monsieur MANASSERO de présenter cette démarche à l'occasion d'un Bureau des Maires. Un article sur le sujet sera inséré dans la prochaine newsletter
- Le CDD va intervenir à l'Université Côte d'Azur dans le Master Gestion de l'Environnement et Développement Durable. Il présentera son rôle en tant qu'acteur de la société civile. Une date doit être trouvée pour cette initiative.
- Les Vice-Présidents sont invités à réfléchir sur le colloque 2022 qui sera co-organisé avec le C2D. d'Antibes-Juan -les Pins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.